

Dring!  
Dring!  
Dring!



# Guide Trouble de l'apprentissage



# Table des matières

## 1. Introduction

## 2. Définition des différents concepts et répercussions sur le plan pédagogique

2.1 La dyslexie/dysorthographe

2.2 Les répercussions sur le plan pédagogique

## 3. Les aides possibles

3.1 Le Service d'accueil et d'accompagnement tel que défini dans le Décret Enseignement Supérieur Inclusif paru le 30 janvier 2014

3.2 A quoi peut être attentif le corps professoral ?

- \* Les supports écrits

- \* L'orthographe

- \* Aménagement des évaluations

3.3 L'outil informatique/Les logiciels informatique

## 4. Les références/Liens utiles

## 5. Fiche personnelle

5.1 Description du trouble

5.2 Volet académique

5.3 Volet informatif





# 1. Introduction

## Accueillir un étudiant présentant un trouble d'apprentissage dans sa classe

« Un étudiant présentant un trouble d'apprentissage est avant tout un étudiant, une personne qui désire apprendre et communiquer comme tout un chacun ; nous ne pouvons le cantonner dans son handicap : il présente les mêmes besoins fondamentaux qu'un étudiant tout venant. L'adaptation de l'école à sa situation particulière consiste à le traiter ni tout à fait comme les autres, ni complètement différemment, mais équitablement en respectant ses différences et en lui donnant les moyens d'accéder aux apprentissages. »



## Les troubles de l'apprentissage

Les troubles spécifiques d'apprentissage sont d'origine neurologique et se caractérisent par un dysfonctionnement durable dans le processus d'acquisition des connaissances et peuvent avoir des répercussions sur le langage, la lecture, l'orthographe, l'arithmétique, l'attention.

Ils apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages, et persistent à l'âge adulte. Ils se manifestent en l'absence de tout déficit visuel, auditif ou intellectuel, de troubles psychologiques et malgré une scolarité adéquate. Ils ne peuvent également s'expliquer par une origine sociale défavorisée causée par un manque de stimuli.

Les troubles peuvent avoir de réelles répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale de la personne ainsi qu'au niveau psycho-affectif : l'estime de soi peut se retrouver fortement atteinte : sentiment d'incompétence, découragement, isolement ; sentiment d'incompréhension de l'extérieur (entourage proche et enseignants) face à cet handicap invisible. Certaines personnes ne souhaitent pas parler de leurs difficultés tant cela peut être vécu comme dénigrant.

Les troubles de l'apprentissage peuvent être regroupés en six catégories :

La dyslexie et la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie, les troubles d'attention avec ou sans hyperactivité, la dyscalculie, les Hauts potentiels.

Bien que chaque trouble de l'apprentissage ait des effets « dévastateurs » sur le suivi scolaire et l'estime de soi, nous avons décidé dans ce guide, d'identifier les deux troubles que nous rencontrons le plus.

## 2. Définition et répercussions sur le plan pédagogique

**« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »**

Citation de Franck Piccard

### 2.1. La dyslexie/dysorthographe

Nous nous permettons de regrouper sous ce point la dyslexie avec la dysorthographe. Car bien souvent l'un ne va pas sans l'autre. Notons cependant qu'une personne peut être affectée d'un trouble spécifique de l'orthographe sans qu'il n'y ait un trouble de la lecture.

La dyslexie se définit donc comme trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture, lié à une difficulté particulière à identifier les lettres, les syllabes ou les mots, se manifestant en l'absence de tout déficit visuel, auditif ou intellectuel et malgré une scolarité adéquate. On ne guérit pas de ce trouble même si une rééducation est envisageable.

La dysorthographe est, quant à elle, un trouble spécifique de l'apprentissage caractérisé par un défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques. Ce trouble d'apprentissage engendre fréquemment des omissions, des inversions et des substitutions de lettres et/ou syllabes dans les mots écrits.



## Répercussions sur le plan pédagogique

### 2.2. Les répercussions sur le plan pédagogique

#### La lecture

Souvent l'étudiant a pu compenser ses difficultés en lecture, et donc commet « moins » d'erreurs.

Une caractéristique résiduelle dans leur manière de lire est **la lenteur** : le décodage est peu automatisé et demande des ressources cognitives importantes. Cette lenteur se répercutera dans toutes les matières où la lecture sera présente.

Étant donné que la qualité de la lecture peut être affectée (lecture hachée, sans respect de la ponctuation, avec sauts de ligne, non fluide, ...) **la compréhension** est bien souvent également source de difficultés.

#### L'écriture

Les difficultés de lecture se répercutent au niveau de l'orthographe et on soulignera bien souvent des difficultés majeures à ce niveau.

Celles-ci peuvent s'exprimer par des omissions de mots, des ajouts ou des inversions de lettres, ...

En grammaire, l'organisation de la phrase posent problème : ces étudiants ont souvent le sentiment de ne pas savoir mettre leurs idées en phrases ... leur écrit ne reflète que très peu leurs connaissances.

On peut remarquer également une certaine pauvreté au niveau de la production.

La gestion de la prise de notes est difficile et ces étudiants peuvent rencontrer des difficultés pour relire leurs notes.

## Une langue étrangère

Le trouble dyslexique et/ou dysorthographique a des répercussions importantes non seulement sur l'acquisition du français, mais également sur celle des langues étrangères. La difficulté d'acquisition sera fonction du degré d'opacité ou de transparence de la langue. La transparence versus l'opacité d'une langue représente le degré de correspondance entre l'orthographe et la phonologie de la langue, c'est-à-dire la correspondance entre la manière dont elle s'écrit et la manière dont elle se prononce. Le trouble de la dyslexie/dysorthographie portant essentiellement sur la conscience phonologique, la difficulté à décomposer des mots en sons, à transcrire les sons et à automatiser ce processus, l'étudiant dyslexique sera donc également en difficulté pour l'apprentissage d'une langue étrangère, et principalement pour les langues plus opaques : telles que le français, l'anglais, l'allemand ... langues plus difficiles sur le plan phonétique.

Des problèmes liés à la concentration ne seront pas à négliger. Ces étudiants peuvent être plus vite distraits et peuvent éprouver des difficultés à se concentrer longtemps sur la tâche demandée. Ne sous-estimez pas les problèmes de fatigabilité !

A close-up photograph of a woman with a pained or screaming expression, her eyes closed and mouth wide open showing teeth. A thick red brushstroke is drawn across her mouth. The background is white with red splatters and streaks, suggesting blood or paint. The text 'ALLER !' is written in a bold, black, hand-drawn font on the left side of the image.

**ALLER !**

**G000000 !!!**

## 3. Les aides possibles

Les aides proposées doivent être perçues dans un contexte d'équité et d'égalité des chances à l'intérieur de l'établissement. Elles doivent être un moyen visant à réduire de la situation de handicap de l'étudiant ; elles ne visent surtout pas à fournir un avantage, une faveur à l'étudiant, mais à normaliser sa situation par rapport aux autres étudiants.

### 3.1 Le service d'accueil et d'accompagnement tel que défini dans le décret Enseignement Supérieur Inclusif paru le 30 janvier 2014

Chaque établissement d'enseignement supérieur doit créer en son sein un service d'accueil et d'accompagnement pour les étudiants à besoins spécifiques ; service qui recevra la demande de tout étudiant souhaitant la mise en place d'aménagement dans le cadre de son cursus scolaire.

Ce service doit répondre, entre autre, aux missions suivantes :

- L'accueil de l'étudiant
- L'analyse de la demande et de ses besoins
- Le suivi auprès des autorités académiques
- L'élaboration d'un Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI)
- La mise en œuvre, la coordination, l'évaluation et l'adaptation du PAI
- La coordination d'actions de sensibilisation, d'information et de formation
- ...

Toute association reconnue par les organes compétents de la Région Wallonne (AWIPH) et de la Commission communautaire française (PHARE) dont l'objet social et les missions visent l'intégration des personnes handicapées et/ou à besoins spécifiques peut intervenir, en étroite collaboration avec l'institution, dans l'analyse de la demande et le Plan d'Accompagnement Individualisé de l'étudiant bénéficiaire.

Vous trouverez la liste complète de ces services en cliquant sur le lien suivant :  
[http://www.awiph.be/integration/apprendre\\_etudier/accompagnement+pedagogique.html](http://www.awiph.be/integration/apprendre_etudier/accompagnement+pedagogique.html)

Ces services peuvent, dans certains cas bien précis, assurer la mise en place d'un accompagnement pédagogique : l'accompagnement pédagogique couvre l'encadrement de l'étudiant, en termes d'explications orales, de répétition de l'information, de tutelle pédagogique et, le cas échéant, d'interprétation en langues des signes et ce, afin de pallier les difficultés de compréhension dues au handicap.

## 3.2. A quoi peut être attentif le corps professoral ?

Chaque situation est particulière. Il n'existe pas une seule et unique solution pour aider un étudiant dyslexique : un étudiant dyslexique n'éprouvera pas toujours les mêmes besoins ; les aides devront être réfléchies en fonction des stratégies compensatoires que chacun aura développées.

Toutefois, nous vous proposons une série d'aménagements qui pourront aider l'étudiant dans son travail :

### Les supports écrits

- Adapter la police de caractère : de style Arial, Times, Calibri, Tirélias
- Grossir la police de caractère : minimum 12
- Aérer les documents : utiliser un interligne de 1 et ½ ; ne pas utiliser l'italique ; laisser un espace de réponse suffisamment

- grand ; permettre à l'étudiant d'utiliser un cache ou une latte lui permettant de traiter une ligne à la fois.
- Limiter/soutenir la prise de notes en fournissant des supports écrits (syllabus, photocopies) afin d'éviter que le jeune n'apprenne sur des supports truffés de fautes d'orthographe et de soulager le coût en écriture ;
  - S'assurer de la bonne compréhension des consignes écrites : les lire à voix haute, reformuler avec d'autres mots, permettre de poser des questions
  - Lire à voix haute les consignes écrites ;
  - Reformuler/répéter une consigne avec d'autres mots ;
  - Permettre à l'étudiant de poser des questions.
  - ... etc.

## L'orthographe

- Soulager autant que possible le coût en écriture ;
- Ne pas pénaliser l'orthographe hormis au cours de français ;
- Possibilité de proposer une dictée aménagée : dictée à corriger.

## Aménagement des évaluations/travaux

- Attention, les évaluations de type QCM sont particulièrement difficiles car, dans ces situations, chaque mot compte et des subtilités telles que des doubles négations peuvent pénaliser l'étudiant qui présente un trouble spécifique du langage écrit.

## En plus de ce qui a déjà pu être cité ci-dessus :

- Octroyer un temps supplémentaire ;
- Favoriser l'examen oral (ou demander à l'étudiant d'expliquer oralement son raisonnement) ;
- Ne pas dicter les consignes

- Éviter les consignes complexes
- Permettre à l'étudiant d'utiliser les outils qui lui sont nécessaires : ordinateur portable, correcteur orthographique, dictionnaire, logiciels de reconnaissance de la parole, ...

#### Et enfin

- Renforcer les comportements positifs ;
- Valoriser l'étudiant ;
- Démystifier « le handicap » avec l'étudiant.

### 3.3. L'outil informatique

L'aide technologique consiste en une assistance technologique utilisée par l'étudiant à besoins spécifiques en vue de réaliser une tâche qu'il ne peut accomplir ou accomplir difficilement, sans le soutien de cette aide.

L'aide technologique peut s'avérer un outil indispensable, permettant à l'étudiant de se concentrer sur sa production/composition plutôt que de paniquer sur l'orthographe. Il est important que l'étudiant choisisse la bonne aide technologique, en fonction de ses besoins qui lui sont propres, dans le but de le soutenir dans sa quête d'autonomie, sa participation active et son implication. Même si une aide technologique est jugée performante, elle peut ne pas être adéquate et ni pertinente en fonction du besoin de l'étudiant.

Les aides technologiques deviennent même source de valorisation : l'étudiant se rend compte que ses efforts sont récompensés et est donc plus motivés. Elles sont porteuses d'autonomie pour l'étudiant.

## - Quelques exemples :

- La prédiction de mots : via un tel logiciel, un choix de mots est proposé à l'étudiant en fonction de chaque lettre frappée.  
Citons à titre d'exemple : WordQ
- La synthèse vocale : elle permet de convertir un texte en une voix synthétisée et donc facilite la lecture ou la relecture de celui-ci. L'étudiant peut alors se concentrer sur la compréhension.
- Le correcteur orthographique : outil permettant d'analyser un texte afin de détecter et de corriger les fautes d'orthographe. L'étudiant doit porter un jugement sur des propositions faites par le logiciel.
- Le correcteur lexical phonème/graphème pour les étudiants présentant une dysorthographe sévère.
- L'organisateur d'idées : logiciel d'aide à la rédaction.
- La reconnaissance vocale, permettant de remplacer partiellement ou totalement l'usage du clavier et de la souris: Vous pouvez dicter un texte, le réécouter et effectuer des corrections différées à l'oral.
- KURZWEIL 3000 : logiciel de compensation destiné aux personnes dyslexiques ou aux personnes présentant des difficultés de lecture pour les aider à lire, écrire et étudier.





## 4. Les références / Liens utiles

- Fondation dyslexie, [www.fondation-dyslexie.be](http://www.fondation-dyslexie.be)
- Association belge des parents d'enfants en difficulté d'apprentissage, [www.apeda.be](http://www.apeda.be)
- [www.dysmoi.fr](http://www.dysmoi.fr)
- Association TDA/H Belgique, <http://www.tdah.be/tdah/>
- Introduction au TDA/H adulte et présentation du site, <http://www.tdah-adulte.org/>
  
- Film : Maux de lettres, Mots de l'être (Fondation dyslexie)
  
- Le guide des étudiants dyslexiques – Comment les aider ? Un nouveau guide pour le secondaire et le supérieur, APEDA
- Guide enseignants – la dyslexie, Académie de Dijon, Inspection académique Côte d'Or, 2009
- Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage, [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)
- Accompagner l'enfant atteint de troubles de l'apprentissage, Marie-Jeanne Pétiñiot
  
- Génération DYSLECTEURS - Bien comprendre la dyslexie pour mieux aider les dyslexiques, Dr Vincent GOETRY et coll, Erasme

### La législation

- Décret relatif à l'Enseignement Supérieur Inclusif du Ministère de la Communauté Française du 30 janvier 2014, publié le 09 avril 2014.
- Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (2006), ratifiée en 2009 par la Belgique.



## 5. Fiche personnelle

Nom de l'étudiant : .....

Prénom : .....

Contact téléphonique : .....

Adresse mail : .....

### 5.1. Description du trouble

#### Difficultés particulières ?

Lecture

Ecriture

Fatigabilité / Concentration

Autre(s)

#### Les aides possibles

Aménagements

Logiciels informatiques

Autre(s)



## 5.2. Volet académique

Nom de l'établissement

---

Etudes suivies

---

Branche/section

---

Année d'études

---

Année académique

---

## Service d'accueil et d'accompagnement au sein de l'établissement

---

Personne de référence, de contact

---

Téléphone

---

E-mail

---

## 5.3. Volet informatif

Existence d'un bilan/dossier médical ? Récent?

---

En date du ?

---

Personne de contact, ressources pour le suivi de l'étudiant (SAP, logopède, associations, médecins, etc.)

---

-

---

-

---

Contacts utiles en cas d'urgence

---







En collaboration étroite avec les différents services d'accompagnement pédagogique